

SENIORS

à Nouméa



**GUIDE
2024**



Ville de
NOUMÉA



Le Centre communal d'action sociale
de la ville de Nouméa remercie la Cafat,
la société Le Nickel (SLN),
et la Mutuelle du Nickel pour
les aides financières accordées
à son programme d'activités.

Directeur de publication :

Sonia Lagarde, maire de Nouméa

Rédaction : Centre communal d'action sociale

Coordination : Cellule communication

Conception : Ylang Ylang Com

Photographe : Niko Vincent

Photos : Ville de Nouméa

Impression : Artypo

Janvier 2024 - 3 600 exemplaires

Centre communal d'action sociale (CCAS)

20, rue Gallieni, Centre-ville

Tél. : 27 07 86

Email : mairie.ccas@ville-noumea.nc

ÉDITO



Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale réalise une nouvelle édition du Guide Seniors qui recense toutes les offres de services proposées aux aînés et des contacts utiles sur les activités ou les besoins du quotidien.

Ce guide est un outil qui illustre notre volonté de toujours s'impliquer pour le « bien-vieillir » dans notre commune en proposant un programme d'activités pluridisciplinaires notamment avec la gym douce, l'aquagym, les danses en ligne, la poterie ou encore la marche nordique.

Cette année, de nouvelles activités viendront étoffer le programme existant. Ainsi, des séances de sophrologie et des modules d'accompagnement aux aidants familiaux viendront renforcer les rendez-vous mensuels en partenariat avec le Lion's Club Nouméa Doyen. Ces modules déclinés en 9 sessions porteront sur l'information aux aidants et l'importance du bien-être de l'aidant dans la relation à l'autre.

Par ailleurs, un nouvel atelier de sieste littéraire, favorisant la lecture à voix haute d'un texte dans un cadre relaxant, sera proposé dans les médiathèques de Kaméré et de Rivière-Salée.

L'ensemble de ces activités ne pourraient s'organiser sans une équipe dévouée à l'écoute et des bénévoles qui les animent. Qu'ils en soient tous ici remerciés, ainsi que nos partenaires qui permettent à nos seniors de bien vivre à Nouméa.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Sonia Lagarde'.

Sonia Lagarde
Maire de Nouméa

LES AIDES AUX SENIORS 5

- 6 Le CCAS de la ville de Nouméa
- 7 Le soutien aux aidants
- 8 L'Instance de coordination gérontologique
- 9 L'assistante sociale de secteur
- 9 Le maintien à domicile
- 9 L'aide au logement
- 10 La retraite « CAFAT »
- 11 La retraite complémentaire
- 11 La Caisse locale des retraités de Nouvelle-Calédonie
- 12 Le complément retraite de solidarité (CRS)
- 13 La carte Seniors
- 14 Le minimum vieillesse de la province Sud
- 14 Le Fonds d'action sanitaire, sociale et familiale (FASSF) de la CAFAT

BIEN VIVRE CHEZ SOI 15

- 16 L'aide à domicile
- 18 Les auxiliaires de vie sociale patentées
- 19 Les associations
- 20 L'amélioration de votre logement

21 SE LOGER À NOUMÉA

- 22 Les résidences pour personnes âgées
- 22 Les EHPAD
- 23 Les accueillants familiaux
- 23 Accueil de jour Alzheimer
- 24 Changer de domicile

LE TEMPS LIBRE ET LES LOISIRS 25

- 26 Activités hebdomadaires gratuites
- 28 Activités intergénérationnelles gratuites
- 30 Animations gratuites
- 32 Sport avec le service municipal des sports
- 34 Musées et lieux patrimoniaux
- 35 Lecture et spectacles
- 36 Autres

37 DÉMARCHES PRATIQUES

- 38 L'aide au transport
- 38 Préparer des obsèques

NUMÉROS UTILES 39

A close-up portrait of an elderly woman with dark, curly hair, wearing black-rimmed glasses and a red string around her neck. She is smiling and looking directly at the camera. She is wearing a dark jacket over a red and green patterned top. The background is blurred.

**LES
AIDES
AUX
SENIORS**

LE CCAS DE LA VILLE DE NOUMÉA

Le Centre communal d'action sociale de la ville de Nouméa (CCAS) est à votre écoute et à celle de votre famille. Il vous accompagne pour préserver votre qualité de vie, vous informe avec des réponses personnalisées et vous oriente, si nécessaire, vers des structures spécialisées dans le maintien à domicile ou l'hébergement.

Vivre à domicile

- Vous rencontrez des difficultés pour gérer votre quotidien (courses, repas, ménage, etc.) ? Une aide peut vous être apportée pour continuer à vivre à votre domicile, vous assister dans vos démarches administratives et faire intervenir une auxiliaire de vie sociale, le temps qu'un service d'aide à domicile se mette en place.
- En cas de difficultés financières et selon vos ressources, des aides sociales peuvent vous être attribuées (pour les factures d'électricité, d'eau, de transport, d'aide ménagère, etc.).
- Lors d'un cyclone ou d'un épisode de forte canicule, une veille sociale est assurée par téléphone pour les personnes isolées et fragiles.
- Si vous souhaitez quitter votre domicile et intégrer un établissement pour personnes âgées, ou le faire aménager suite à une perte d'autonomie, une réponse individualisée peut vous être apportée en lien avec l'Instance de coordination gérontologique.

PRÉVENIR LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT ET MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

Vous avez envie de rencontrer d'autres seniors, de partager avec eux des loisirs ou des sorties culturelles, de bien vivre votre corps et votre âge ?

Le CCAS vous propose :

- un programme gratuit d'animations variées (voir page 26 et suivantes) ;
- des actions intergénérationnelles.

LE SOUTIEN AUX AIDANTS

Vous assurez la prise en charge quotidienne d'une personne âgée, malade ou dépendante, et vous aussi avez besoin d'un accompagnement. Un programme de soutien gratuit vous est proposé :

- **Conférences** (voir page 30).
- **Café des aidants** à la maison de la Famille, les lundis de 13h30 à 16h.
- **Rendez-vous des aidants**, en partenariat avec le Lions Club Nouméa Doyen, les lundis 15 avril, 21 mai (mardi), 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre et le 18 novembre dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de 17h30 à 19h30.

lions.club.noumea@gmail.com

APPORTER DES AIDES

Vous avez besoin d'une aide au transport ou à la personne ?
Vous êtes propriétaire de votre logement et vous avez besoin de faire élaguer les arbres de votre jardin ?

Vous pouvez contacter le CCAS, un travailleur social examinera votre situation et évaluera votre besoin afin que vous puissiez, éventuellement, bénéficier d'une aide facultative selon vos ressources et les conditions d'octroi en vigueur.

- **Le guide de l'aidant** : un document interactif qui s'adresse aux aidants de personnes âgées et leur permet de s'orienter vers les différentes institutions, les professionnels ou les associations œuvrant dans ce domaine.

www.noumea.nc/noumea-pratique/ccas/aidants-familiaux

- **Les modules d'accompagnement des aidants** : afin d'accompagner les aidants familiaux dans leur relation d'aide, des modules d'informations animés par des professionnels sont proposés :

- À la maison des associations de l'Orphelinat de 8h30 à 10h30 :

- les mardis 16, 23 et 30 avril
- les samedis 16, 23 et 30 novembre

- Au pôle de services publics de Rivière-Salée de 8h30 à 10h30 :

- les mardis 2, 9 et 16 juillet



CCAS

Tél. : 27 07 86

L'INSTANCE DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Une équipe de spécialistes (infirmière, assistante sociale, médecin gériatre, psychologue, etc.) vous accompagne dans l'évaluation de votre niveau de dépendance et vous oriente vers la structure la plus adaptée.

En fonction de votre profil, vous pourrez accéder au régime d'aides pour les personnes en situation de perte d'autonomie et bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) qui préservera votre maintien à domicile.

- L'Instance de coordination gérontologique vous aide également à préparer l'entrée dans une structure pour personnes âgées. Toutes les aides s'évaluent au cas par cas, en fonction de votre situation.
- De plus, l'équipe de l'Instance de coordination gérontologique propose à tous les aidants de personnes âgées, tout au long de l'année, des ateliers de prévention et d'information ainsi qu'un groupe de parole, afin de leur permettre de concilier leur rôle d'aidant et leur maintien en bonne santé.



**L'Instance de coordination
gérontologique**
Tél. : 24 66 99



L'ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Présente dans votre quartier lors des permanences hebdomadaires, elle peut vous aider à accomplir des démarches administratives, vous renseigner sur vos droits, ou vous soutenir en cas de difficultés diverses.



DPASS

Tél. : 20 45 40

ou 05 00 30 (numéro vert)

L'AIDE AU LOGEMENT

Vous êtes locataire de votre habitation principale ?

Une aide au logement peut vous être attribuée sous certaines conditions. Elle est calculée en fonction du montant du loyer, de la composition de la famille et de vos ressources. Elle s'adresse également aux seniors résidant en maison de retraite agréée. Elle est versée chaque mois à votre propriétaire qui la déduit de votre loyer, et reconduite chaque année sur la base d'une nouvelle demande.



FSH

Tél. : 26 60 00 ou 05 10 15

(numéro vert)

LE MAINTIEN À DOMICILE

Plusieurs structures associatives ou privées œuvrent sur Nouméa dans le domaine de l'accompagnement de vie, pour le maintien à domicile (voir la liste page 16).

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier et à quel montant vous pouvez prétendre, utilisez le simulateur de calcul sur le site www.aideaulogement.nc

Dossier à retirer auprès du Fonds social de l'habitat (FSH), de votre bailleur social si vous êtes locataire du FSH, de la SEM SUD HABITAT ou de la SIC.

Vous pouvez également le télécharger sur :

www.fsh.nc ou www.aideaulogement.nc

LA RETRAITE « CAFAT »

Vous envisagez de partir à la retraite prochainement ?

La Nouvelle-Calédonie a approuvé, le 24 février 2022, une réforme qui modifie les conditions de départ à la retraite.

		AVANT le 1 ^{er} janvier 2023	APRÈS le 1 ^{er} janvier 2023	AVANT le 1 ^{er} janvier 2026
Âge légal de départ	Âge légal pour obtenir une retraite CAFAT	60 ans	60 ans ¹ / ₂ 01/01/2024 : 61 ans 01/01/2025 : 61 ans ¹ / ₂	62 ans
Conditions de départ anticipé	Âge minimum pour une retraite anticipée (avec ou sans abattement)	57 ans	58 ans 01/01/2024 : 58 ans 1/2 01/01/2025 : 59 ans	59 ans ¹ / ₂
	Années de cotisation pour avoir droit à une retraite anticipée sans abattement	35 années	35 années ¹ / ₂ 01/01/2024 : 36 années 01/01/2025 : 36 années ¹ / ₂	37 années



À savoir

- Si vous n'avez pas le nombre d'années de cotisation nécessaire, votre retraite sera alors calculée avec un abattement définitif (réduction de 1.5% par trimestre d'anticipation, en fonction de l'âge que vous aurez à la date de votre départ à la retraite).
- Si vous n'avez pas l'âge légal mais que vous justifiez d'au moins 39 années de cotisations, vous pouvez prendre votre retraite sans abattement sous conditions.

LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Elle s'ajoute à la retraite de base. Selon votre ou vos emplois, vous pouvez avoir cotisé auprès de différentes caisses de retraite complémentaire, dont le groupe Groupe Malakoff Humanis.



Groupe Malakoff Humanis

Tél. : 27 84 55.

Fax : 27 85 45

delegation.nc@

malakoffhumanis.com

www.malakoffhumanis.com



Si vous avez besoin d'aide pour la constitution de votre dossier de retraite, rapprochez-vous de l'Association au service de nos retraités (ASNR).

Une cotisation annuelle est obligatoire pour bénéficier de ses services.

**18, route du Port-Despointes,
Faubourg-Blanchot**

Tél. : 27 56 66

asnr@asnr.nc

www.asnr.nc

LA CAISSE LOCALE DES RETRAITÉS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Les agents appartenant à l'une des fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie y sont obligatoirement affiliés.



**Caisse locale des retraités
de Nouvelle-Calédonie**

**1, rue de la République
Centre-ville**

Tél. : 24 35 90

clr@clr.nc

www.clr.nc

LE COMPLÉMENT RETRAITE DE SOLIDARITÉ

Le complément retraite de solidarité (CRS) garantit un revenu minimum aux personnes de 61 ans et plus dont les ressources sont modestes.

Si vous avez cotisé à la CAFAT 5 ans et plus pour votre retraite, vous avez peut-être droit au CRS. Ce complément vous permet d'augmenter vos revenus jusqu'à 97 453 F par mois.

ATTENTION

- La contribution calédonienne de solidarité (CCS) de 1,3 % est prélevée des allocations, indemnités et pensions servies par la CAFAT dont le CRS.
- Aucune retraite n'est accordée automatiquement. Vous devez en faire la demande.

Pour en bénéficier, il faut :

- être âgé de 61 ans au moins et être titulaire d'une pension de retraite servie par la CAFAT ;
- justifier de 5 années d'activité salariée en Nouvelle-Calédonie et d'affiliation à la CAFAT ;
- justifier d'une durée de résidence de 10 ans continus en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, vous devrez conserver une résidence stable et régulière en Nouvelle-Calédonie, afin de continuer à percevoir le CRS ;
- que vos ressources annuelles ne dépassent pas un certain montant au titre de l'année 2023: 1 640 070 F pour une personne seule (soit 136 673 F par mois) et 3 280 140 F pour un couple (soit 273 345 F par mois), montants susceptibles de changer en 2024.



**CAFAT retraite et
complément retraite
de solidarité**
Tél. : 25 58 10
retraite@cafat.nc

LA CARTE SENIORS

Le gouvernement a mis en place une carte Seniors gratuite destinée aux personnes de 60 ans et plus résidant en Nouvelle-Calédonie.

Elle offre des tarifs préférentiels dans les commerces de Nouvelle-Calédonie et des accès gratuits ou réduits à différents équipements publics (musées, parcs, etc.).

Pour l'obtenir, il suffit de remplir un formulaire disponible au groupement d'intérêt public Handicap, Dépendance et Bien Vieillir (GIP HD BV), sur le site web www.seniors.nc, au CCAS ou encore auprès du Proxibus au 27 98 50.

Il faut joindre au formulaire :

- une photo d'identité ;
- une copie de votre carte d'identité ;
- une copie d'un justificatif de domicile (facture EEC, CDE, etc.).



**GIP Handicap,
Dépendance et Bien Vieillir**
Tél. : 41 49 00
83, boulevard
Joseph-Wamytan
Immeuble Le Santal
98 835 Dumbéa-sur-Mer



LE MINIMUM VIEILLESSE DE LA PROVINCE SUD

Vous n'avez jamais cotisé à la CAFAT, ou moins de 5 ans ?

Le minimum vieillesse, géré par la province Sud, peut venir en complément de vos revenus jusqu'au plafond brut de 95 316 F par mois pour une personne seule et de 145 777 F pour un couple, montants auxquels il faut soustraire la contribution calédonienne de solidarité (CCS) de 1,3 %.

ATTENTION

Le calcul du minimum vieillesse tient compte de vos ressources (retraite, retraite complémentaire, pensions, rentes...) et de la participation de vos enfants au titre de l'obligation alimentaire. Le montant du minimum vieillesse est donc calculé sur un différentiel, à partir de vos revenus actuels incluant l'obligation alimentaire.

Pour en bénéficier, il faut :

- avoir atteint l'âge de 61 ans ;
- avoir le centre de ses intérêts matériels et moraux en province Sud ;
- ne pas être placé en établissement, en maison de retraite ou en famille d'accueil ;
- avoir fait valoir ces droits à la retraite ;
- ne pas dépasser les plafonds de ressources d'admission fixés à 95 316 F pour une personne seule, 145 777 F pour un couple



Bureau minimum vieillesse

Tél. : 20 52 00

Accueil uniquement sur rendez-vous.

Démarche en ligne sur le site de la province Sud

www.province-sud.nc

LE FONDS D'ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET FAMILIALE (FASSF) DE LA CAFAT

Des aides peuvent être accordées aux retraités CAFAT se trouvant en situation sociale précaire.



Service action sociale et handicap de la CAFAT

Tél. : 25 58 10



**BIEN
VIVRE
CHEZ SOI**

L'AIDE À DOMICILE

Vous souhaitez être aidé dans les actes de la vie quotidienne (préparation des repas, ménage, tri des papiers, etc.) ?

Des sociétés privées proposent les services d'une auxiliaire de vie sociale à domicile (courses, soins sommaires d'hygiène et de toilette, etc.).

SOCIÉTÉS À NOUMÉA

● **Âge d'or NC**

13, rue du Docteur-Guégan
Quartier-Latin
Tél. : 24 12 42
E-mail : v.leopold@agedornc.nc

● **Auprès de vous**

273, rue Jacques-Iekawe, 7^e km
Tél. : 23 85 49 / 70 70 36
E-mail : contact@aupredevous.nc

● **Cali'Confort**

10, rue Bataille - Vallée des Colons
Tél. : 50 55 88
E-mail : caliconfort@caliconfort.nc

● **Dany vie**

98, route de l'Anse-Vata, Trianon
Tél. : 25 96 77 / 76 00 23
E-mail : direction@danyvie.nc /
danyvie@danyvie.nc

● **Domicile services**

2 rue de la Havanna, Immeuble
Albizia, Magenta
Tél. : 05 20 20
E-mail : contact@domicileservices.nc /
secretariat@domicileservices.nc

● **Inter Assistance**

145, route de l'Anse-Vata
Medisud, 1^{er} étage, Anse-Vata
Tél. : 25 14 19
E-mail : contact@interassistance.nc

● **La Présence de Manou**

10, rue Bataille (angle rue de Namur),
Vallée-des-Colons
Tél. : 25 39 35 / 82 82 81
E-mail : lapresencedemanou@gmail.com

● **Viadom**

Accompagnateur de vie
Complexe Mediplate, 49-51, rue
Roger-Gervolino, Aéroport
Tél. : 28 26 26 / 50 60 65 / 79 26 92
E-mail : direction@viadom.nc/
contact@viadom.nc
FB : viadomcalédonie

● **Vilavi**

1 Rue Calmette, Vallée-du-Tir
Tél. : 95 95 38 / 50 20 30
E-mail : vilavi988@gmail.com

SOCIÉTÉS HORS NOUMÉA

● **Axaide**

47, rue des Dauphins, Boulari
Mont-Dore
Tél. : 43 08 07
E-mail : axaidenc@gmail.com

● **Coco'aides**

2, rue Charles Berthelin
Lotissement Bernard, Païta
Tél. : 52 40 34 / 30 42 52
E-mail : cocoaidessarl@gmail.com

● **Easy Life**

Lot 21 - ZIZA Païta
Tél. : 75 70 00 / 46 07 00
E-mail : secretariat@easylifenc.com

● **Harmony services**

86, route territoriale, Dumbéa
Tél. : 27 72 55 / 51 11 10
E-mail : direction@harmony.nc

● **La Fleur de l'âge**

112, avenue Numa-Joubert
Koutio, Dumbéa
Tél. : 41 64 06 / 93 62 27 (Jérôme)
E-mail : direction@lafleurdelage.nc

● **Madilife**

Lot 23, Ziza de Païta
Tél. : 50 01 01 / 30 30 04
E-mail : contact@madilife.nc



LES AUXILIAIRES DE VIE SOCIALE PATENTÉES

● Sabine LABBE

6, rue Louis Breguet
Trianon
Tél. : 82 02 74

● Malicka MARGNAC

32, rue des Iris
6^e km
Tél. : 81 75 14

● Marie-Anne MONTEL

85, rue du Révérend Père Deloire
Kaméré
Tél. : 74 08 30

● Philomène FOURNIER

4, rue Carnot
Numbo
Tél. : 51 96 75

● Jeanne WAIKO

329 ter, rue Armand Ohlen
4^e km
Tél. : 96 01 99

● Joséphine BOULESAVAKI

3, rue Lavoisier
Ducos
Tel. : 54 57 66

● Stéphanie AROUMA

2, rue Vauban
Centre-ville
Tél. : 54 41 81

● Anita MOREL

3, rue Maurice Herzog
Magenta
Tél. : 74 01 50

● Elisa WADOU

12, rue Auguste Rolland
Rivière-Salée
Tél. : 86 35 61

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Dans le cadre d'un plan d'accompagnement personnalisé, vous pourrez, selon vos ressources, bénéficier de la prise en charge partielle de l'auxiliaire de vie. Les aides s'évaluent au cas par cas, en fonction de votre situation.

Vous pouvez utiliser le chèque emploi service pour rémunérer votre auxiliaire de vie.

Renseignements auprès de la CAFAT au 25 58 09 ou sur :

www.cafat.nc/web/cotisants/le-cheque-emploi-service



**L'Instance de
coordination
gérontologique**
Tél. : 24 66 99

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Avec ce service proposé par le CCAS sous condition de ressources, votre repas (menus diététiques, pour diabétiques, etc.) est livré à domicile.



CCAS
Tél. : 27 07 86

LES ASSOCIATIONS

● Association au service de nos retraités (ASNR)

18, route du Port-Despointes
Faubourg-Blanchot
Tél. : 27 56 66
E-mail : asnr@asnr.nc
Site web : www.asnr.nc

● Association France Alzheimer NC

9, rue Lucien-Lozach
(Les Cerisiers bleus), Trianon
Tél. : 27 40 05 / 78 19 05
E-mail : francealzheimer-nc@lagoon.nc
FB : association FANC
(France Alzheimer Nouvelle-Calédonie)

● Ligue nationale contre le cancer Nouvelle-Calédonie

10, rue Bougainville
Faubourg-Blanchot
Tél. : 27 60 50
E-mail : ligue-cancer-comite98@nautile.nc

● Association calédonienne de soutien aux malades du cancer

8, rue Verlaine, Portes-de-Fer
Tél. : 75 76 40 / 94 79 89
E-mail : acsmc@nautile.nc

● Association des diabétiques de Nouvelle-Calédonie

22, avenue des géomètres pionniers
Zac Panda, Dumbéa
Tél. : 76 00 88
E-mail : assodiabetiquesnc@gmail.com

● Réseau Soins Palliatifs

Claire Bensa, Marie Lefaix et
Christelle Kern (IDE coordinatrices)
Tél. 74 52 25 / 54 51 07 / 54 47 12
E-mail: rspnc2018@gmail.com

L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

Vous êtes propriétaire de votre logement et souhaitez y apporter des améliorations pour faciliter votre quotidien ?

Suite à un ennui de santé, pour pallier une perte de mobilité ou préparer votre retour à domicile après une hospitalisation et rester autonome, vous pouvez vous adresser à la direction du Logement de la province Sud. Elle examinera votre demande, évaluera l'aide financière de la province Sud ou du FSH dont vous pourriez bénéficier sous certaines conditions et se chargera des travaux.



Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud

30, route de la baie-des-Dames - Ducos

Tél. : 20 36 00

logement@province-sud.nc

Ou consulter la procédure en ligne sur province-sud.nc

Une personne de plus de 60 ans peut aussi avoir besoin d'un aménagement de son logement si sa dépendance augmente. Renseignements auprès de l'Instance de coordination gérontologique qui peut soumettre, après évaluation, votre demande d'aménagement au Conseil du handicap et de la dépendance (CHD).

A close-up photograph of two elderly women laughing together. The woman on the right has curly reddish-brown hair, wears glasses, and a colorful patterned scarf. The woman on the left has short white hair and is wearing a red jacket. The background is slightly blurred, showing other people in a social setting.

SE LOGER À NOUMÉA

LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

● Les Cerisiers Bleus (SIC)

9, rue Lucien-Lozach, Trianon
Tél. : 28 65 73

● Les Orchidées (SIC)

19, rue Redika, Ouémo
Tél. : 28 38 09

● Foyer N'Géa

(pour personnes âgées autonomes relevant de l'aide sociale)
14, rue de Gascogne, N'Géa
Tél. : 27 21 78

LES EHPAD

Accueil long séjour de personnes dépendantes ou en situation de handicap, âgées de plus de 60 ans.

● Ma Maison (Les Petites Sœurs des Pauvres)

18, rue du Frère-Marmoiton
Faubourg-Blanchot
Tél. : 27 30 14

● Résidence médicalisée Tina

27, rue Louis-Lagarde, Tina
Tél. : 75 43 80
direction.tina@acbv.asso.nc

● Résidence Magnin

11, rue du R. Père Roman
Vallée-des-Colons
Tél. : 24 62 12
secretariat@magnin.nc



Pour une possible aide au logement, contacter l'Instance de coordination gérontologique au 24 66 99.

LES ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Les responsables de pension de famille, appelés « accueillants familiaux », accueillent à leur domicile des personnes qui ne peuvent pas ou plus vivre seules, en leur offrant un cadre de vie familial.

Cet accueil peut se faire :

- à temps complet ou à temps partiel : jour ou nuit/ semaine ou week-end ;
- de façon temporaire : « accueil de répit » ;
- pour une durée indéterminée.

● Ladybird

Mme Saphir HIREP
73, rue Voltaire, 7^e km
Capacité d'accueil : 5
Tél. : 41 89 79 / 93 87 26
E-mail : saphirneva@hotmail.com

● L'Éden

Mme Mireille BENOIST
67, rue Patrice-Nielly, Kaméré
Capacité d'accueil : 5
Tél. : 77 28 40 / 81 23 87
E-mail : mireillebenoist7@gmail.com

● L'Oasis

Mme Arlène SANMARSO
17, rue Paul-Mascart, Rivière-Salée
Capacité d'accueil : 5
Tél. : 41 56 56 / 78 65 55
E-mail : arlenesanmarso@lagoon.nc

● L'Espérance

Mme Madeleine SIWA
3, rue Carlo-Léoni
Montagne-Coupée
Capacité d'accueil : 5
Tél. : 45 43 54 / 52 37 99
E-mail : s.madeleine@outlook.fr

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER

● Le Centre d'accueil de jour Édouard-Trubert (La Croix-Rouge Française)

Il accueille en journée les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



1, rue Henri-Dubuisson
Aérodrome
Tél. : 27 82 48
cynthia.streiff@croix-rouge.fr

CHANGER DE DOMICILE

Vous souhaitez être relogé ?

Si vous estimez votre domicile trop grand pour vous, trop éloigné de votre famille, inadapté au vu de votre dépendance, inscrivez-vous auprès de la direction de l'Emploi et du Logement : votre dossier sera transmis aux bailleurs sociaux pour étude.



Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud
30, route de la baie-des-Dames - Ducos
Tél. : 20 36 00
logement@province-sud.nc





**LE
TEMPS
LIBRE
ET LES LOISIRS**

La ville de Nouméa vous propose de nombreuses activités gratuites pour rester en pleine forme, maintenir le lien social et préserver des moments de complicité entre générations. Les activités sont adaptées à votre âge et assurées par des professionnels. Pour y participer, il suffit de vous inscrire auprès du CCAS.

Activités sous réserve de modifications. Les inscriptions aux activités se font sur rendez-vous auprès du CCAS de Nouméa, à compter du 5 février 2024. Tél. : 27 07 86.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES GRATUITES

Proposées par le CCAS de la ville de Nouméa et réservées aux Nouméens (hors vacances scolaires).

ATTENTION

Fournir un certificat médical de moins de 3 mois indiquant qu'il n'existe pas de contre-indication à la pratique d'activités sportives et apporter une pièce d'identité.

Inscription sur rendez-vous obligatoire auprès du CCAS.

AQUAGYM 1

Piscine municipale Henri-Daly
à Rivière-Salée

● **Mardi de 10h30 à 11h30**

Session 1 : du 5 mars au 28 mai

Session 2 : du 3 septembre
au 26 novembre

AQUAGYM 2

Centre aquatique de Nouméa,
à Magenta

● **Mardi de 15h à 15h45**

Session 1 : du 5 mars au 28 mai

Session 2 : du 3 septembre
au 26 novembre

● **Jeudi de 15h à 15h45**

Session 1 : du 7 mars au 30 mai

Session 2 : du 5 septembre
au 28 novembre

GYMNASTIQUE DOUCE

● Mardi de 8h30 à 9h30

Salle Ernest Veyret (dojo)
à Rivière-Salée

du 5 mars au 26 novembre

● Mardi de 9h15 à 10h15

Salle socio-sportive de Kaméré
du 5 mars au 26 novembre

● Mercredi de 9h15 à 10h15

Espace municipal de Magenta
du 6 mars au 27 novembre

● Jeudi de 9h15 à 10h15

Espace municipal de Tuband
du 7 mars au 28 novembre

DANSE

Espace municipal de Tuband

Danse Country

● Lundi de 8h à 9h

du 4 mars au 25 novembre

Danse années 60/70

● Mardi de 8h à 9h

du 5 mars au 26 novembre

SOPHROLOGIE

Résidence Les Cerisiers bleus
Trianon

● Vendredi de 9h à 10h

Du 21 juin au 26 juillet

● Vendredi de 9h à 10h

Du 30 août au 4 octobre

ATELIER MÉMOIRE

Médiathèque de la Presqu'île,
Kaméré

● Jeudi de 14h à 15h

Du 18 avril au 30 mai et du 5
septembre au 1^{er} octobre

POTERIE

Résidence Les Cerisiers bleus
Trianon

● Lundi de 14h à 15h30

Session 1 : du 4 mars au 24 juin

Session 2 : du 19 août
au 25 novembre

● Mercredi de 9h à 10h30

Session 1 : du 6 mars au 26 juin

Session 2 : du 21 août
au 27 novembre

MARCHE NORDIQUE

Promenade Pierre-Vernier

● Mardi de 7h30 à 9h

Du 16 avril au 1^{er} octobre

● Jeudi de 7h30 à 9h

Du 18 avril au 3 octobre



ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES GRATUITES

Proposées par le CCAS de la ville de Nouméa et réservées aux Nouméens.



Maison de la Famille du CCAS - Tél. : 46 63 71

LUDOTHÈQUE POUR TOUS ET BOUGEOTHÈQUE POUR LES 0-23 MOIS

Espaces de jeux et de jouets mis à disposition sur place.

Entrée libre pour tous, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent.

Accueil les mercredis après-midis et durant les vacances scolaires.

RENCONTRE «THÉ PARENTS»

Rendez-vous dédié aux parents et futurs parents, le thé parents est un temps convivial où ils peuvent partager, autour d'un café ou d'un thé, leurs expériences, leurs préoccupations, leurs questionnements... C'est un moment d'échanges d'idées et d'écoute.

Entrée libre et gratuite, accueil lors des journées pédagogiques et conseils de cycle.

SAMEDI DÉCOUVERTES

Journée festive et thématique avec ateliers et animations pour tous.

Entrée libre et gratuite.

Le dernier samedi de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h à 16h :

- 30 mars : Les plantes de chez nous
- 27 avril : Dons libres en famille
- 25 mai : S'amuser en famille
- 29 juin : Fête des parents
- 27 juillet : Bien-être en famille
- 31 août : Nos émotions en famille
- 28 septembre : Tressage en famille
- 26 octobre : Communiquer en famille
- 30 novembre : Recycler et surcycler en famille



SORTIES INTERGÉNÉRATIONNELLES PONCTUELLES

Dédiées aux seniors de 60 ans et plus et aux familles inscrites à la maison de la Famille. Ces sorties sont l'occasion de partager des moments ludiques et culturels, de créer du lien entre les aînés et les plus jeunes.

Les mercredis après-midis et mercredis pédagogiques.

Nourrissage des animaux au Parc Forestier de 13h30 à 16h :

- 24 avril
- 19 juin
- 21 août

Maison Higginson et ses expositions culturelles de 13h30 à 15h30 :

- 15 mai
- 24 juillet
- 18 septembre

ATELIERS POUR TOUS

Espace de découvertes artistiques, ludiques et culturelles.

Entrée libre et gratuite.

Pendant les vacances scolaires uniquement :

- 4 et 11 avril de 9h30 à 11h30
- 4 et 13 juin de 9h30 à 11h30
- 8 août de 9h30 à 11h30
- 10 et 17 octobre de 9h30 à 11h30



ANIMATIONS GRATUITES

Proposées par le CCAS de la ville de Nouméa et réservées aux Nouméens.

CONFÉRENCES

Un cycle de conférences thématiques est proposé dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville, dans le cadre du programme de soutien aux aidants.

- **Mardi 28 mai à 9h** : les donations par Maître Stéphanie LAUBREAUX
- **Mardi 23 juillet à 9h** : présentation de l'EHPAD Magnin (sous réserve de modification)
- **Mardi 17 septembre à 9h** : Complément bien-être et plantes locales

JOURNÉE BLEUE

Une journée d'animations gratuites le jeudi 10 octobre.



Inscription en ligne un mois avant sur www.noumea.nc

SIESTE LITTÉRAIRE

Extrait d'une œuvre lue à voix haute.

- **Mardi 19 mars** : de 13h30 à 15h00 à la médiathèque de Kaméré
 - **Mardi 16 avril** : de 13h30 à 15h à la médiathèque de Kaméré
- Autres dates à venir



Renseignements et inscriptions auprès du CCAS
Tél. : 27 07 86



SORTIES

La ville de Nouméa propose régulièrement et gratuitement :

- des visites guidées et sorties à la Maison Higginson, au Parc Zoologique et Forestier, aux musées... ;
- des sorties découvertes et culturelles.

**Renseignements et inscriptions
auprès du CCAS.
Tél. : 27 07 86**

THÉ DANSANT

18 avril, 27 juin et 1^{er} août à partir de 13h30, en salle d'honneur de l'hôtel de ville.



**Inscription en ligne un mois
avant sur**

**[www.noumea.nc/
thedansant](http://www.noumea.nc/thedansant)**



SPORT AVEC LE SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

Proposé par le service municipal des sports et réservé aux Nouméens.

GYM DOUCE [gratuit]

Séances les mercredis de 9h à 10h, du 3 avril au 30 octobre, à la salle de judo du complexe sportif de Rivière-Salée (1, rue Raphaël-Ménard).

Inscriptions du 1^{er} au 29 mars

GYM AQUATIQUE EN MER [gratuit]

Séances encadrées par des éducateurs sportifs du 8 janvier au 29 mars et du 4 novembre au 6 décembre, à la baie des citrons, trois fois par semaine : les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 9h30, pour les retraités de plus de 60 ans ou pensionnaires des structures spécialisées et maisons de retraite.

Des navettes gratuites sont mises en place au départ des espaces municipaux de quartier.

Documents à fournir :

- fiche d'inscription 2024 remplie ;
- certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aquagym d'une validité de moins d'un an ;
- attestation de domicile.

Inscriptions du 1^{er} au 31 octobre



NATATION

● Centre aquatique de Nouméa

14, rue de Prony, Magenta
Tél. : 27 86 34

Tarif senior (plus de 60 ans) : 300 F
l'accès au bassin de 25 m et des espaces ludiques

● Piscine Jacques-Mouren Ouen Toro

144, promenade Roger-Laroque
Tél. : 26 18 43

Tarif senior (plus de 60 ans) : 300 F

● Piscine Henri-Daly Rivière-Salée

46, avenue Bonaparte
Tél. : 41 99 45

Tarif senior (plus de 60 ans) : 300 F



Service municipal des sports

Tél. : 23 26 50

**Renseignements sur les
cours :**

noumea.nc/noumea-namique/sport

PARCS DE JEUX

Les 31 parcs de jeux constituent des espaces de vie ainsi que des lieux récréatifs et de détente.



Liste des parcs disponibles :

www.noumea.nc/parcsjeux

Un parc d'activité physique spécifiquement adapté aux seniors a été installé à côté de la résidence Les Cerisiers Bleus, dans le quartier Trianon.

Ouvert aux plus de 60 ans, aux personnes à mobilité réduite et aux associations.

9 rue Lucien-Lozach, Trianon.

**Du lundi au vendredi, de 6h à 18h.
[gratuit]**

PARCS DU RECEIVING ET DE RIVIÈRE SALÉE

Sont clôturés et gérés par un gardien. Ils sont soumis à des horaires d'ouverture :

- en hiver (du 1^{er} avril au 31 octobre) de 8h à 18h ;
- en été (du 1^{er} novembre au 31 mars) de 8h à 19h.

WORKOUT

La ville de Nouméa a installé des aires de workout sur la promenade Pierre-Vernier et à l'Anse Vata. Ces équipements de plein air et en libre accès permettent une pratique sportive variée et ludique. Des conseils pratiques et des exercices spécifiques sont proposés sur chaque machine.

MUSÉES ET LIEUX PATRIMONIAUX

MUSÉE DE LA VILLE

Le musée de la ville propose un voyage dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, avec notamment deux expositions : « La Première Guerre mondiale, chroniques calédoniennes » et « Nouméa des booms 1945-1975 ».

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Tarif senior (plus de 60 ans) : 100 F.
Gratuit pour les détenteurs de la carte des Anciens Combattants.



Tél. : 26 28 05
39, rue Jean-Jaurès
Centre-ville

MUSÉE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le musée expose plus de 500 objets et documents sur le parcours des volontaires calédoniens et la vie en Nouvelle-Calédonie durant le second conflit mondial.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Tarif senior (plus de 60 ans) : 100 F.
Gratuit pour les détenteurs de la carte des Anciens Combattants.



Tél. : 27 48 70
14, avenue Paul-Doumer
Centre-ville

MAISON CÉLIÈRES - FOYER DES CALÉDONIENS

Cette demeure historique offre un exemple de l'architecture coloniale. Elle raconte l'histoire d'une famille et celle du Faubourg-Blanchot. L'entrée est libre et gratuite.

Des visites guidées ponctuelles sont organisées par l'association Témoignage d'un passé.

Ouvert du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h. Le samedi de 8h 30 à 11h30.

Tarif : 850 F par personne.



Tél. : 77 83 73 / 23 67 61
21, route du Port-Despointes

MAISON HIGGINSON

Lieu d'expositions temporaires dans un bâtiment historique.

Ouvert du mercredi au vendredi de 12h à 17h, et le samedi de 10h à 17h.



Tél. : 23 26 50 / 24 84 17
7, rue de Sébastopol
Centre-ville



LECTURE ET SPECTACLES

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE RIVIÈRE-SALÉE

Consultation sur place et emprunt de documents : magazines, livres, livres audios, livres en gros caractères, CDs et DVDs.

Ouvert le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 10h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Tél. : 41 54 02
4, rue Raphaël-Ménard
Rivière-Salée

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE LA PRESQU'ÎLE

Consultation sur place et emprunt de documents : magazines, livres, livres audios, livres en gros caractères, CDs et DVDs.

Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h à 17h, le mercredi de 8h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

La salle de lecture est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 17h et le mercredi de 10h30 à 17h.



Tél. : 25 19 33
3, rue Marcel-Pétron
Kaméré

POUR LES DEUX MÉDIATHÈQUES

Une carte d'abonné unique est valable. Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Prêt pour 3 semaines de 12 documents : jusqu'à 5 livres, 5 magazines, 5 CDs et 2 DVDs par personne.

Programme des animations des médiathèques sur www.mediatheque.noumea.nc

CENTRE D'ART/THÉÂTRE DE POCHE

Billetterie ouverte de 12h à 16h30 du mercredi au vendredi et, les soirs de spectacle, 1 heure avant le début de la représentation.

Les seniors bénéficient du tarif réduit sur les spectacles payants.

Ils peuvent également acquérir la carte Poche, au tarif réduit de 1 000 F, qui donne accès à des tarifs préférentiels sur les spectacles du centre d'Art.

Plus d'infos sur le programme sur www.noumea.nc

Tél. : 25 07 54
6, boulevard Extérieur
Faubourg-Blanchot

AUTRES

UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (UNC)

Les personnes de 60 ans et plus peuvent accéder aux formations dispensées à l'UNC en tant qu'auditeurs libres selon une tarification annuelle spécifique et dégressive.



CCAS

Tél. : 27 07 86

BÉNÉVOLAT

Pour mettre sa disponibilité au service de personnes qui en ont besoin, contacter les associations du territoire ou le CCAS de Nouméa, qui recherchent des bénévoles pour mener leurs activités.
Tél. : 27 07 86

SMART'GÉNÉRATION

Apprenez à utiliser votre smartphone avec l'aide d'un étudiant.

Renseignements et inscription auprès du CCAS de Nouméa au 27 07 86.

ASSOCIATIONS

Vous pouvez également contacter ces deux associations pour connaître leur programme d'activités :

- **ACAPA (Association calédonienne d'aide aux personnes âgées)**

2 bis, rue Montcalm
Faubourg-Blanchot
Tél. : 28 18 00

E-mail : acapanoumea@lagoon.nc

- **Association Les Fils d'Argent**

Promenade Roger-Laroque
Ouen Toro (face à la piscine,
près du club de tir à l'arc)
Tél. : 26 22 37

E-mail : fildargent@mls.nc





DÉMARCHES PRATIQUES

L'AIDE AU TRANSPORT

TANÉO

Pass seniors 60 ans et plus :
4 500 F par mois.



CCAS

Tél. : 27 07 86

PRÉPARER DES OBSÈQUES

Lors du décès d'un proche, vous devez accomplir certaines démarches afin d'organiser les obsèques. Pour mieux vous préparer, consultez *Le guide des obsèques* de la ville de Nouméa, disponible à l'hôtel de ville ou téléchargeable sur le site noumea.nc



Centre funéraire municipal
217, rue Jacques-Iékawé
au cimetière du 5^e Km
Tél. : 43 22 88

LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Une aide au transport avec un transporteur spécialisé ou la prise en charge d'une carte de bus mensuelle peut être octroyée, sous condition de ressources.

TARIFS DU CENTRE FUNÉRAIRE MUNICIPAL 2024

Caisson frigorifique	38 400 F
Veillée 1 journée et demi	13 600 F
Salle sécurisée	9 600 F
Transport	26 000 F
Organisation	30 000 F
Frais de dossier	10 000 F
Convoi	20 000 F

Inhumation (en pleine terre)

Achat de la concession (15 ans)	40 000 F
Cercueil	130 000 F
Préparation du défunt	25 000 F
Creusement	110 000 F
Pierre tombale	148 000 F
Coût global pour une inhumation	600 600 F

Crémation

Transport	26 000 F
Cercueil	80 000 F
Coût global pour une crémation	422 600 F

Le détail des tarifs est à consulter sur le site [noumea.nc/pompes funères](http://noumea.nc/pompes-funeres)

A young woman with dark curly hair and a black t-shirt is looking at a smartphone held by an older man with grey hair and glasses. They are both looking down at the phone with interest. The background is slightly blurred, showing other people in a social setting. A white diagonal shape is overlaid on the bottom right of the image, containing the text 'NUMÉROS UTILES'.

NUMÉROS UTILES

SOCIAL

- **Centre communal d'action sociale de Nouméa (CCAS)**
20, rue du Général-Gallieni
Centre-ville
Tél. : 27 07 86
mairie.ccas@ville-noumea.nc
www.noumea.nc/solidarites/le-centre-communal-daction-sociale

- **CAFAT**
4, rue du Général-Mangin
Centre-ville
Tél. : 25 58 00
www.cafat.nc

- Centre médico-social de Rivière-Salée**
6, rue Eugène-Levesque
Rivière-Salée (en face du centre commercial)
Tél. : 26 02 10
www.cafat.nc

- Fonds d'action sanitaire, sociale et familiale (FASSF) de la CAFAT**
4, rue du Général-Mangin
Centre-ville
Tél. : 25 58 10

- **Direction provinciale de l'action sanitaire et sociale (DPASS)**
12, rue de Verdun
Immeuble Gallieni 2
Centre-ville
Tél. : 20 44 00
dpass.contact@province-sud.nc
www.province-sud.nc

- **Bureau minimum vieillesse**
17, rue Georges-Clemenceau
Centre-ville
Tél. : 20 52 00

- **Groupe Malakoff Humanis**
20, rue Anatole-France
Centre-ville
Tél. : 27 84 55
delegation.nc@malakoffhumanis.com
www.malakoffhumanis.com

- **SOS écoute**
Détresse psychologique, isolement, perte d'autonomie, etc.
Tél. : 05 30 30 (numéro vert gratuit et anonyme)



SANTÉ

- **Mutuelle du commerce**
195, rue Roger-Gervolino
Magenta-Aérodrome
Tél. : 41 08 00
www.mutuelleducommerce.nc
- **Mutuelle des fonctionnaires**
28, rue Olry
Vallée-du-Génie
Tél. : 27 28 21
www.mdf.nc
- **Mutuelle du nickel**
12, route de l'Anse-Vata
Quartier-Latin
Siège : 2 ter, rue Berthelot
Doniambo
Tél. : 26 60 40
www.mutuellenickel.nc
- **Médipôle de Koutio**
110, boulevard Joseph-Wamytan
Dumbéa-sur-Mer
Tél. : 20 80 00
- **Centre de soins de suite
et de réadaptation (CSSR)**
Tél. : 24 38 00
- **Centre hospitalier spécialisé
Albert-Bousquet (CHS)**
42, rue du Docteur-
Eschembrenner
Nouvelle
Tél. : 24 36 36
- **L'Instance de coordination
gériatrique**
Immeuble Le Santal, 4^e étage,
bâtiment B 4001
83, boulevard Joseph-Wamytan
Dumbéa-sur-Mer (en face du
Médipôle)
Tél. : 24 66 99
www.pole-gerontologique.nc
- **Centre de soins en addictologie
(CHS)**
83, boulevard Joseph Wamytan
Dumbéa-sur-mer
Tél. : 24 01 66
secretariat.csa@chs.nc
- **Clinique Kuindo Magnin**
5, rue du Contre-Amiral-
Joseph-du-Bouzet
Nouvelle
Tél. : 42 00 00
- **Agence sanitaire et sociale
de la Nouvelle-Calédonie (ASSNC)**
Promotion de la santé et
programmes de prévention.
16, rue du Général-Gallieni
Centre-ville
Tél. : 25 07 60
- **Centre d'éducation (ASSNC)**
Pour une meilleure prise en
charge du diabète, au quotidien.
16, rue du Général-Gallieni
5^e étage, Centre-ville
Tél. : 26 90 61

LOGEMENT

- **Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)**
15, rue Guynemer
98800 Quartier-Latin
Tél. : 28 23 16 / 44 40 00
sic@sic.nc
- **SEM SUD HABITAT**
15, rue Jacques-Yves-Cousteau
Centre urbain de Koutio
98835 Dumbéa
Tél. : 46 88 00
contact@semsudhabitat.nc
- **Fonds social de l'habitat (FSH), aide au logement**
1, rue de la Somme
Centre-ville
Tél. : 26 60 00 ou 05 10 15
(numéro vert gratuit)
direction@fsh.nc
www.aideaulogement.nc
- **Direction de l'Emploi et du Logement de la province Sud**
Tél. : 20 36 00
logement@province-sud.nc

CULTURE

- **Médiathèque municipale de Rivière-Salée**
4, rue Raphaël-Ménard
Centre commercial
de Rivière-Salée
Tél. : 41 54 02
- **Médiathèque de la presqu'île**
3, rue Marcel-Pétron
Kaméré
Tél. : 25 19 33
- **Musée de la Ville**
39, rue Jean-Jaurès
Place des Cocotiers
Tél. : 26 28 05
- **Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie**
14, avenue Paul-Doumer
Centre-ville
Tél. : 27 48 70
- **Maison Higginson**
5-7, rue de Sébastopol
Centre-ville
Tél. : 23 26 50 / 24 84 17
- **Maison Célières - Foyer des Calédoniens**
21, route du Port-Despointes
Faubourg- Blanchot
Tél. : 77 83 73 / 23 67 61

PROXIMITÉ

- **Espace municipal de Montravel**
5, rue du Docteur Georges-Collard
Tél. : 28 32 54
- **Espace municipal de Tindu**
43 bis, rue Edmond-Paulin
Tél. : 28 97 49
- **Espace municipal de Rivière-Salée**
104, avenue Koenig
Tél. : 44 57 28
- **Espace municipal de Tuband**
10, rue Pascal-Sihaze
Tél. : 28 52 82
- **Espace municipal de Magenta**
28, rue André-Rolly
Tél. : 28 97 61
- **Espace municipal de la Vallée-du-Tir**
Place Constantine
44, rue Edouard-Unger
Tél. : 28 97 51
- **Maison des associations Aérodrome**
4, rue Cécile-Peronnet
Tél. : 44 90 29 / 80 74 35
- **Maison des associations de Saint-Quentin**
5, rue Gustave-Mouchet
Tél. : 44 57 29
- **Maison des associations de l'Orphelinat**
1, rue Gustave-Flaubert
Baie-de-l'Orphelinat
(anciens locaux d'Atinea)
Tél. : 27 88 93
- **Maison de la Biodiversité**
Parc urbain de Sainte-Marie
Ouvert du mardi au vendredi de
11h à 17h, et du samedi au
dimanche de 9h à 12h et de 13h
à 17h.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 45 32 43
- **Maison de la Famille**
Pôle de services publics (PSP)
de Rivière-Salée
7, rue Eugène-Levesque
Tél. : 46 63 71 / 46 63 82

NUMÉROS D'URGENCE

- POLICE SECOURS 17
- POLICE MUNICIPALE 1022
- SAMU 15
- POMPIERS 18

**GUIDE
2024**

CCAS

20, rue Gallieni, Centre-ville

Tél. : 27 07 86

mairie.ccas@ville-noumea.nc

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 12h45 à 16h



Ville de
NOUMÉA